



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU CALENDRIER 2026 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le conseil a adopté à la séance du conseil du 17 novembre 2025, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, soit l'année 2026, en fixant le jour et l'heure du début de chaque séance.

- Lundi, 19 janvier à 19h30
- Lundi, 9 février à 19h30
- Lundi, 9 mars à 19h30
- Lundi, 13 avril à 19h30
- Lundi, 11 mai à 19h30
- Lundi, 8 juin à 19h30
- Lundi, 13 juillet à 19h30
- Lundi, 10 août à 19h30
- Lundi, 14 septembre à 19h30
- Mardi, 13 octobre à 19h30
- Lundi, 9 novembre à 19h30
- Lundi, 14 décembre à 19h30

Donné à La Conception le 18 novembre 2025,

Josiane Alarie
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Josiane Alarie, de la Municipalité de La Conception, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site internet de la Municipalité le 18 novembre 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 18 novembre 2025.

Josiane Alarie
Directrice générale et greffière-trésorière